

Parité : les féministes entre défis politiques et révolution culturelle

(paru dans Nouvelles Questions Féministes, novembre 1994)

Le mouvement pour la parité hommes-femmes dans la vie publique, qui se donne pour but de parvenir par une loi à la représentation égale des deux sexes dans les assemblées élues de la République, suscite depuis sa récente naissance en France (Gaspard, 1994) de fortes réactions parmi les féministes : enthousiasme des unes, rejet radical des autres, regroupements d'associations qui s'ignoraient jusque là, alliances inattendues de groupes ou d'individues qui ne s'adressaient plus la parole depuis des lustres, clivages non moins intempestifs entre femmes qui se réclamaient jusqu'alors des mêmes courants, etc. Ce remue-ménage, qui dans bien des réunions redonne à la discussion politique une vigueur que nous ne connaissions plus depuis longtemps, semble à certaines le signe d'un vrai renouvellement, d'une chance de redistribuer un jeu aussi connu que stérile, tandis qu'il apparaît à d'autres comme le dernier avatar de la décomposition des idéologies et du triomphe de l'adversité...

Il est clair que la vivacité des discussions est liée à des questions théoriques et politiques qu'il convient d'examiner soigneusement. Mais il est tout aussi clair que le débat est pour l'instant loin d'être rationnel, comme en témoignent les crispations, la méfiance, voire le recours aux anathèmes qui caractérisent certains échanges, ou comme en témoignent, encore, les analyses diamétralement opposées mais tout aussi péremptoires qui sont faites de la parité. C'est sous cet angle que j'aimerais pointer quelques-uns des enjeux à l'œuvre dans ce nouveau concept. Je crois en effet que ce sont pour l'instant davantage des angoisses que des idées qui nous divisent – que l'on fasse partie de celles qui freinent ou de celles qui foncent. La raison en est simple : la parité implique des ruptures fondamentales avec la culture politique dont nous avons hérité aussi bien qu'avec les images dans lesquelles nous nous projetons. Faute d'être identifiés, ces différents niveaux de difficulté entrent en collision et peuvent nous empêcher de penser, de débattre, d'avancer, alors que l'enjeu est historique et qu'il requiert toute notre lucidité. Il s'agit en effet, ni plus ni moins, de permettre au mouvement féministe de se remobiliser et de se réunifier autour d'une des dernières grandes batailles encore inscrites sur l'échéancier de la « libération des femmes » : le partage du pouvoir politique.

Repenser le vieux débat « changer la vie/changer les lois » : viser le politique

Le premier « dogme » avec lequel la parité nous invite à rompre est la priorité absolue donnée par le mouvement féministe des années 1970 à la transformation des mentalités et de la vie quotidienne plutôt qu'à celle des droits et des institutions, censées n'avoir aucune influence sur la vie quotidienne des gens. La prééminence de cet axe d'intervention sur le réel s'expliquait dans le contexte de l'époque. Au cours des décennies précédentes, de nombreux droits avaient été octroyés aux femmes sans qu'elles se soient véritablement mobilisées : droit de vote, droit d'exercer la profession

de son choix, droit d'ouvrir un compte en banque, etc. Ces acquis paraissaient aux nouvelles féministes ne rien avoir changé dans la vie des intéressées (ce qui était certainement faux), et surtout (ce qui était vrai) dans la tête des hommes, qui continuaient de considérer leurs compagnes comme des prestataires de services, notamment dans les domaines de la sexualité, de la reproduction, et des tâches ménagères. Par ailleurs, l'intense mobilisation de ces années-là, et par dessus tout l'existence d'un mouvement féministe fort, permettaient effectivement de transformer en profondeur les vies de chacune, et semblaient pouvoir garantir d'inéluctables avancées sur le chemin de la libération.

L'action sur le terrain institutionnel – très difficile dans un pays aussi centralisé que le nôtre, où le moindre changement de cet ordre implique une intervention au niveau le plus haut, celui de l'État – semblait en conséquence inutile, voire néfaste, et toute proposition de travail dans le domaine de la loi soulevait d'intenses manifestations de refus. La campagne pour l'avortement libre et gratuit illustre parfaitement cette position : nous revendiquions l'abolition de la loi de 1920, mais nous refusions (du moins la plupart d'entre nous) de participer à l'élaboration d'une nouvelle loi (Delphy 1984 : 9, 14). Ce n'était pas seulement l'aspect répressif de la législation que nous condamnions, mais toute loi en tant que telle, comme marque de l'intervention de l'Etat sur nos corps, vécue comme insupportable, et toute réforme, comme « aménagement du système » (Picq, 1993 : 162 et suiv.) Et dans les autres domaines bouleversés par le mouvement féministe, comme le viol, le divorce, le travail, la violence, la publicité, le recours à la loi était envisagé par la très grande majorité des militantes comme éminemment dangereux¹. La libération pour les femmes était ainsi conçue comme hors loi, ce qui n'empêchait pas d'abondants recours à la justice (dans le cas des viols, mais aussi des différends internes au mouvement) – c'est-à-dire l'invocation, justement, de la loi. De fait, le mouvement féministe agissait dans une sorte de schizophrénie (ou d'hypocrisie) politique, redoutant d'un côté la récupération de ses luttes par leur inscription dans la loi, et comptant bien, d'un autre côté, que des acteurs extérieurs à lui-même s'en chargeraient – des acteurs qu'on pourrait toujours contester puisqu'on ne leur aurait rien demandé.

Avec les années 1980 cependant, le retour d'une société beaucoup moins remuante, lasse des contestations, et désireuse, notamment, d'enterrer la hache de guerre entre les sexes, a montré les limites de cette politique. La situation se présente en effet diamétralement différente de celle d'il y a vingt ans : les comportements ont profondément évolué, nous en avons des preuves tous les jours, et dans de nombreux domaines les femmes ont acquis davantage d'autonomie. Pourtant des injustices de fond demeurent (stabilité de l'écart des salaires entre les sexes, rareté des femmes dans les fonctions de décision, que ce soit dans l'entreprise ou dans l'administration, exclusion quasi totale des femmes du pouvoir politique), et même s'aggravent (paupérisation massive des femmes, marginalisation économique par le travail à temps partiel qui est presque totalement féminin, augmentation des familles mono-parentales – c'est-à-dire dirigées par des femmes seules). Du coup, le refus du mouvement féministe de concevoir la loi comme moyen de consolider les transformations effectuées dans le social, et comme garante des acquis lorsque l'énergie militante s'épuise, peut apparaître comme une erreur lourde de conséquences. Et ce n'est pas la tentative de « loi anti-sexiste », initiée par Yvette Roudy, alors ministre des droits des femmes, discutée par une partie

¹ De très rares associations (Ligue du droit des femmes, Dialogue de femmes...), d'ailleurs traitées de « réformistes », ont eu dès cette époque une attitude positive envers l'action institutionnelle.

du mouvement des femmes (*Revue d'En Face*, 1981 et 1983), et enterrée sous les vociférations de la presse, qui a pu inverser le rapport des féministes françaises à leur État.

C'est ce bilan encore bien mal digéré (pas formulé, pas discuté collectivement, objet de doutes et d'interrogations vécus individuellement), que force aujourd'hui la mobilisation sur la parité en rappelant les féministes sur le terrain de la politique institutionnelle. Le recours à la loi comme stratégie centrale et le positionnement au cœur du champ politique qui sont ici mis en avant soulèvent en effet des questions angoissantes : est-ce une réorientation de nos priorités, à partir de la reconnaissance des erreurs passées ? est-ce un reniement pur et simple ? À mon avis, ni l'un ni l'autre.

Faire l'hypothèse que « nous nous sommes trompées » serait une attitude atemporelle, a-historique, et par dessus le marché productrice de déprime – ce dont nous n'avons pas besoin. Une direction politique, une organisation, une association, peuvent se tromper, entraîner leurs militant-e-s dans l'impasse, mais un mouvement social ne se trompe pas : il exprime quelque chose qu'il convient de comprendre. Les orientations que le mouvement des femmes français a prises dans les années 70 tiennent au contexte révolutionnaire dans lequel il a émergé (l'après-Mai 68), à la marginalité culturelle dans laquelle il s'est développé (en l'absence de tout courant féministe réformiste, du type NOW aux USA), et à la faiblesse numérique (comparativement aux mouvements du tournant du siècle) qui est demeuré la sienne, et qui a favorisé les déchirements internes. Il n'était pas dans ses moyens (politiques, idéologiques, culturels) de faire mieux, ou plus, ou autrement, que ce qu'il a accompli – et qui est déjà considérable.

Aujourd'hui le contexte est différent. Les idéologies et les scénarios révolutionnaires ont fait faillite, les valeurs démocratiques ont repris intérêt aux yeux de (presque) toute-s. Quant à nous, qui sommes partie prenante de ces évolutions, nous avons assez de recul, assez d'expérience politique, assez de savoir historique également (ce qui n'était pas le cas il y a vingt ans) pour réaliser que l'action sur le terrain idéologique doit être relayée au niveau institutionnel, et que la transformation des mentalités doit être pensée dans un rapport étroit avec celle des structures : non seulement pour une question d'économie des énergies, pour ne pas tout perdre en période de régressions, mais parce qu'il y a un lien étroit entre les deux domaines, parce que ce sont en grande partie les institutions qui décident de l'organisation concrète de nos vies – par exemple, qui décident si, où, quand et dans quelles conditions les femmes peuvent avorter. Nous pouvons penser, aujourd'hui, que l'avenir pour la lutte des femmes consiste en notre capacité à concevoir une politique qui concilie action directe, travail sur les mentalités et inscription des effets des luttes dans les structures de l'État.

Or la parité, comme objectif, réalise cette articulation – sans pour autant nous convier à aucun reniement. Elle ne nous propose pas de revenir en arrière, de lâcher Pierre pour Paul, de brûler ce que nous avons adoré, d'abandonner le terrain des transformations sociales et culturelles au profit du seul terrain institutionnel conçu comme panacée universelle. La parité est une idée des années 1990, et non une vieille formule sur laquelle il conviendrait de faire retour, par pragmatisme, par abandon des idéaux. C'est une idée née d'un contexte nouveau, et issue, aussi – même si la filiation n'est pas limpide – du travail accompli depuis vingt ans par le mouvement féministe. Ce contexte nouveau est qu'il n'y a plus aucune raison, aujourd'hui que l'égalité civile entre hommes et femmes est entièrement réalisée, que les femmes sont aussi éduquées que les hommes, qu'elles sont autant qu'eux intégrées dans le monde du travail, et que tout le

monde reconnaît, au moins en principe, qu'elles sont les égales des hommes, il n'y a plus aucune raison, donc, qu'elles restent à la porte de tout ce qui relève de la prise de décision (politique et économique). Cette distance entre la légitimité des femmes à partager le pouvoir et la place qui leur est faite dans les instances où il se partage est nouvelle, c'est elle qui crée le scandale d'où a jailli l'exigence de parité.

Et cette revendication de parité représente d'autant moins un reniement de l'idéal de Mai 68 (auquel nous sommes beaucoup à être resté-e-s sentimentalement très attaché-e-s) qu'elle a un caractère radical, et hautement symbolique. Elle n'est pas réformiste. Elle ne fait pas dans le détail. Elle se pose en principe, en portant le fer dans le système lui-même. Il ne s'agit pas d'une loi comme les autres, portant sur tel ou tel problème particulier, mais d'une *loi qui change les conditions mêmes de l'élaboration des lois*, puisque celles-ci, pour être légitimes, devront avoir été votées par autant de femmes que d'hommes. Et ce que la parité garantit, ce n'est pas tel ou tel acquis des luttes, mais une chose bien plus importante pour la conservation de ces acquis ou pour la réalisation de nouvelles conquêtes : c'est la présence massive des femmes au sein des instances décisionnelles – ce qui est un changement complet de perspective par rapport à la manière dont nous pensions jusque là les étapes (si même nous les pensions) de la libération des femmes.

La compréhension de ce qu'est cette revendication suppose donc un intense travail de l'opinion, un changement des mentalités, sans lequel nous ne convaincrions pas. L'adoption d'une telle loi, ensuite, suppose une mobilisation de toutes les énergies : sans mouvement de rue, sans violence politique vis-à-vis des institutions, sans contestation vigoureuse des modalités d'accaparement du pouvoir par les hommes, sans élaboration de stratégies de harcèlement de l'Etat (par la constitution de lobbies, par le recours aux procès quand la Constitution n'est pas appliquée, par le soutien volontariste de femmes dans les instances de pouvoir...), nous ne l'obtiendrons pas ; et sans amélioration notable dans ce domaine – autrement dit si nous ne gagnons pas cette bataille, ou si nous négligeons de la mener –, sans la présence de nombreuses femmes dans les lieux où s'élaborent les lois, pour soutenir et reprendre l'action de nos groupes ou associations, nous continuerons à nous épuiser dans une impuissance presque totale que ne relaie même plus toujours la radicalité de nos propos.

Parier sur les femmes plutôt que sur la gauche

Les analyses précédentes reposent sur un pari : que la participation massive des femmes à la prise de décision publique améliorera la vie politique. Non que ceci soit une condition à la lutte actuelle : la parité doit d'abord être gagnée comme principe d'égalité, sans conditions. Mais tout de même : n'est-il pas permis de penser que si, depuis quelques années, les femmes avaient été aussi nombreuses que les hommes au Parlement, et si cette mutation avait été le fruit d'une mobilisation générale des féministes, les actions commandos contre les cliniques pratiquant les avortements auraient été stoppées plus tôt ? que les lois sur le temps partiel auraient été prises avec davantage de discernement quant à leurs conséquences sur le travail des femmes ? que les études féministes auraient connu de plus amples développements ? N'est-il pas permis de penser, même, qu'au delà de ces revendications « catégorielles », le débat sur

le traité de Maastricht aurait eu un autre contenu ? que la folie militaire vis-à-vis de l'Irak aurait été, si ce n'est stoppée net, du moins tempérée² ?

Questions provocatrices. Questions pour provoquer. Si nous répondons non, si nous ne sommes pas capables de faire ce pari sur les femmes (les autres, nous), quel sens donner encore au mot « féministe » ? Si nous répondons oui, nous postulons que mieux vaut compter sur les femmes – fussent-elles de droite – que sur les hommes – fussent-ils de gauche. « C'est ce que nous avons toujours dit », rétorqueront certaines ; oui, mais ce n'est jamais ce que nous avons fait ; et c'est ce qui est en jeu, aujourd'hui, dans le mouvement pour la parité. Non seulement l'ouverture vers de nouvelles franges de femmes, mais le renoncement à l'alliance *a priori* (alliance toujours problématique, toujours conflictuelle, mais toujours réaffirmée³) avec la gauche. Et non seulement la gauche organisée, qui a toujours été notre interlocuteur privilégié – même lorsque la « locution » se traduisait en coups ou en injures – mais la culture politique de gauche, et l'inscription claire et nette à gauche, voire à l'extrême-gauche de l'échiquier politique. Vraie rupture, là aussi.

En effet, même si les luttes précédentes des féministes ne se situaient pas toutes sur les terrains traditionnels de la gauche, même si, en théorie, elles débordaient largement son aire idéologique et politique, et même si, en pratique, la gauche ne les soutenait que du bout des lèvres, elles s'inscrivaient dans un processus émancipatoire visant à libérer d'abord les plus pauvres, les plus démunies, les plus opprimées, bref, « la masse des femmes ». Par ailleurs l'ensemble des demandes formulées sur chaque thème de lutte permettait un arrimage à gauche relativement simple : ainsi, l'avortement devait-il surtout être libéralisé – et remboursé – pour celles qui n'avaient pas les moyens de faire le voyage à l'étranger ou d'acheter la complicité d'une clinique privée. Enfin, la radicalité des discours féministes, ainsi que le contexte politique conflictuel de l'époque, situaient d'emblée les revendications féministes du côté de la déstabilisation de la société bourgeoise, de la contestation des valeurs de droite ; de sorte que, même lorsque ces luttes concernaient absolument toutes les femmes – comme ce fut le cas de la campagne sur le viol –, elles ne pouvaient pas, concrètement, rassembler dans un même mouvement des femmes de gauche et des femmes de droite. Autrement dit, même lorsque le discours féministe était réellement « interclassiste », les mobilisations étaient, organisationnellement, pures de toute compromission : il n'y avait rien à débattre, rien à négocier avec des femmes de droite, et celles de gauche, ou plutôt les radicales, les révolutionnaires, demeuraient bien, dans un schéma gauchiste assez classique, « porteuses des intérêts de toutes les femmes »...

Il en est autrement du mouvement pour la parité. Dans la revendication « autant de femmes que d'hommes au Parlement », rien, apparemment du moins, qui s'inscrive à gauche. Rien qui, pour l'instant du moins, trouve sa place au sein du discours des « droits de l'homme » et de leur fameuse « universalité » ; au contraire : l'universalité,

² Je ne pense pas que les femmes soient – y compris dans l'état actuel de l'éducation – plus pacifistes ou moins violentes que les hommes ; je crois par contre que quelque-chose du plaisir des petits garçons à « jouer à la guerre » s'est exprimé sans retenue lors de la guerre du Golf, et qui aurait eu grand besoin d'être refroidi. Des dérapages du même ordre pourraient, j'imagine, se produire en sens inverse si les femmes étaient ultra-majoritaires dans les assemblées élues – sur la question des enfants par exemple.

³ J'en veux pour preuve le récent article de Christine Delphy, « féminisme et recomposition à gauche » (*Politis-la revue*, septembre 1992), qui, tout en rappelant avec beaucoup de pertinence pourquoi la gauche a toujours négligé les aspirations des femmes, maintient l'idée qu'il « faudrait » une alliance du mouvement féministe avec la gauche. L'impasse d'une telle pensée aujourd'hui me semble visible dans l'absence de perspectives qui caractérise l'article – malgré son titre.

dans la tradition républicaine, s'oppose à la reconnaissance de droits qui prennent en compte telle ou telle catégorie immédiatement considérée comme de nature à se constituer en communauté. Rien qui permette de faire le moindre clivage entre les besoins de la « masse des femmes » et ceux des « privilégiées » ; au contraire : à tort ou à raison, nous pensons que la carrière politique tente plutôt celles qui sont « sorties d'affaires » que celles qui sont « aux prises avec la dure réalité quotidienne ». Rien qui garantisse que la parité, une fois obtenue, aura le moindre effet positif sur la vie des femmes – au delà des heureuses élues. Rien qui dissuade les femmes de droite de se mobiliser, au même titre que nous, et pourquoi pas au coude à coude avec nous, sur cette question. Et rien qui empêche, une fois de plus, nos « amis » les hommes de gauche – voire nos amies les (autres) féministes – de nous accuser d'apolitisme et de trahison... Que d'inconfort moral (et intellectuel, et politique), quand on n'a pas renoncé, pourtant, à vouloir changer le monde, et à penser que le seul changement valable est la fin des oppressions, la fin des injustices !

De fait, l'exclusion des femmes des sphères de pouvoir, qui conduit aujourd'hui à la revendication de parité, fait partie de ces questions qu'on dit « de société » parce qu'elles brouillent les clivages droite/gauche, et que la classe politique a le plus grand mal à s'y retrouver. Il en était de même, déjà, avec le droit de suffrage, dont on sait qu'il n'a pas été soutenu par les forces politiques de gauche mais seulement par des individus – et qui a finalement été accordé par un homme de droite, au terme d'une ordonnance et non d'un débat politique... Mais qui ne voit que la parité n'est pas une lutte réactionnaire – même si des femmes (et des hommes) de droite y adhèrent ? Que c'est au contraire un combat pour l'égalité, contre l'injustice, contre l'oppression ? Et qu'avons-nous à perdre à essayer, si ce n'est justement du confort, des habitudes, des repères ? Quels risques réels faisons-nous courir aux opprimées (privilégiées ou non), si ce n'est de l'être un peu moins ? Car, même à considérer que la participation à égalité des femmes et des hommes aux décisions publiques ne changerait absolument rien (ce qui serait bien peu matérialiste et de toute façon relève de la pétition de principe), en quoi cela pourrait-il être pire, ou même « se retourner contre nous », comme on l'entend parfois dire avec angoisse ? N'est-ce pas un effet de cette « haine de soi » propre aux opprimé-e-s que de penser que des femmes pourraient être plus nocives que des hommes pour les autres femmes ? Ce ne sont donc pas les risques, mais bien les avantages que l'on peut raisonnablement attendre de cette mobilisation, qu'il faut estimer.

Refonder la démocratie, repenser l'universel, retrouver notre histoire

Le premier intérêt réside certainement dans le défi intellectuel que pose la contestation des dogmes fondateurs sur lesquels repose la démocratie : le principe d'universalité, et celui d'égalité. Le mouvement féministe, en ses premières années, s'est beaucoup interrogé sur les relations entre les femmes, le patriarcat, le capitalisme, le socialisme..., mais le cadre historique dans lequel, concrètement, nous vivions, à savoir le régime démocratique, n'était pas questionné dans sa spécificité – à peine était-il mentionné dans les controverses entre courants. En cela d'ailleurs, nous étions parfaitement représentatives de l'état du débat politique dans la société toute entière. Il a fallu que montent en Occident des forces qui contestent ce cadre et que le bloc de l'Est s'effondre pour que nous réalisions que la démocratie, ici, est un socle à la fois fragile et perfectible, et non une donnée inébranlable et parfaite. Il a fallu, aussi, que bien ou mal posée, la question des « différences » se heurte inlassablement à l'idéal républicain de l'intégration et de l'égalité synonyme de ressemblance, pour que nous commencions à

réfléchir aux normes implicites à l'œuvre dans ce qui sert d'idéal aux Français-e-s, ou plus exactement ce qui leur est servi comme idéal depuis au moins deux cents ans.

Ces deux principes fondateurs de la démocratie, donnés comme intangibles et inquestionnables, ont en fait une histoire, et ils ont fait l'objet au cours des derniers siècles d'une lecture particulière, que mettent en évidence et les progrès des études féministes en histoire, et les questions qu'ouvre aujourd'hui la mobilisation sur la parité. Ainsi, en ce qui concerne l'histoire des femmes, nous avons entamé il y a quelques années une véritable rupture épistémologique, qui remet en cause une bonne partie de l'histoire non seulement « officielle » bourgeoise, mais aussi de l'histoire « contestataire » de type marxiste, qui se rejoignaient dans une philosophie du progrès humain, et qui faisaient la part belle à la Révolution française, comme synonyme d'avancée historique incontestable.

Longtemps, les féministes ont accepté cette vision des choses. Au delà des divergences entre les courants, il était admis – et nous retrouvons là le poids de la culture de gauche sur le mouvement des femmes – que la temporalité conçue par les marxistes pour le « peuple » était aussi, globalement, celle des femmes ; que la « révolution bourgeoise » (l'entrée dans le travail salarié) était, pour elles aussi, un progrès et un facteur de libération par rapport aux temps plus anciens, puisqu'elle créait les conditions objectives de la constitution de sujets autonomes ; que le problème – de taille pourtant – n'était que dans l'insuffisance des révolutions et de leur « oubli » des femmes une fois celles-ci accomplies, dans le « retard » de leur émancipation, lié à une arriération aussi immémoriale que généralisée. En témoigne le fait que les études féministes françaises en histoire, jusque récemment, se sont presque exclusivement intéressées à la période contemporaine, comme si tout commençait, pour les femmes, à la Révolution, comme si les époques précédentes n'étaient pour elles que néant (Knibiehler, 1984 : 49 et suiv.)

Cette « idéologie dominante » dans les études féministes a commencé à recevoir ses premiers coups autour du Bicentenaire de la Révolution, notamment sous l'impulsion du livre de Geneviève Fraisse, *Muse de la Raison* (Fraisse, 1989). Nous discernons aujourd'hui que la démocratie, celle de la Grèce antique comme celle de l'Europe moderne, s'est construite sur l'exclusion des femmes, qui n'en apparaît pas comme un simple « défaut », mais comme un corollaire fondateur – d'où la très problématique association du deuxième sexe à l'exercice des responsabilités publiques, même deux cents ans plus tard, et même dans les démocraties les plus « avancées » comme celles des pays nordiques.

Cependant nous sommes encore très loin de mesurer l'ampleur des « révisions » que nous devons opérer, et qui nous demanderont beaucoup d'audace. Car ce n'est pas la démocratie en soi qui est en cause, mais sa mise en œuvre concrète dans des contextes historiques et idéologiques donnés, et notamment, en Europe et en France, tout ce qui a rendu son avènement possible, autrement dit une bonne partie de l'héritage des Lumières. C'est au XVIII^e siècle, en effet, qu'a été fondé « en raison » l'exclusion des femmes de la sphère publique, et que s'est consommée la rupture entre ce que nous avons appelé, Danielle Haase-Dubosc et moi-même, les deux « projets de société » qui rivalisaient depuis au moins deux siècles dans les cercles dirigeants : une « société mixte » et une « société d'hommes » (Haase-Dubosc, Viennot, 1991 : 173). L'un de ces projets a triomphé, comme on sait. Et s'il reste à comprendre mieux que nous ne le savons aujourd'hui pourquoi et comment, nous savons d'ores et déjà que la question du pouvoir, du partage du pouvoir entre hommes et femmes, est ici en cause.

Avancer sur ces terrains implique à l'évidence tout un travail historique et philosophique dans des domaines où les femmes jouèrent un rôle déterminant : la progression de la Réforme et de la Contre-Réforme, le développement de la Querelle des femmes, la Fronde, la Préciosité, les salons, la « Contre-Révolution »... Sujets qui semblent pour l'instant tabous pour les chercheuses féministes, tant est forte, sans doute, la peur de passer pour des réactionnaires, pour des adeptes de l'Ancien Régime, ou pour des non-démocrates. Cela implique aussi un changement radical d'attitude et de regard envers les femmes dans l'histoire, et envers l'histoire elle-même, en refusant les catégories préétablies, les découpages acceptés, les étiquettes, les anathèmes. Le féminisme des « néoplatoniciennes » du XVI^e siècle vaudrait-il moins que celui « Saint-Simoniennes » du XIX^e siècle ? Les grandes dames qui en 1650 défiaient l'État les armes à la main et qui payèrent leurs audaces de l'exil ne valent-elles pas notre attention aussi bien que les résistantes de 1942 ? Les femmes qui en 1789 soutenaient l'Église furent-elles vraiment plus sottes que celles qui soutenaient la République ? Autant de questions qui doivent être abordées sans œillères dans les années qui viennent. Elles nous permettront de mieux comprendre, en déconstruisant le discours historique et philosophique élaboré dans le but de masquer l'exclusion ou de la justifier, comment la démocratie s'est fondée en excluant les femmes.

Le concept d'universalité fait partie de ce dispositif, et lui aussi a une histoire, qu'on commence tout juste à entrevoir et à décrypter. Présenté comme un acquis irréfutable des Lumières, il a pourtant surtout servi, dans la compréhension qui lui a été donnée jusqu'ici, à exclure, et notamment à exclure les femmes. Et l'imposture fonctionne encore, puisqu'il est couramment admis que, comme l'affirment les livres d'histoire, le suffrage universel date de 1848 – alors qu'il date de 1944. La parité, plus que tout autre concept, permet de dévoiler cette imposture, en même temps qu'elle nous fait avancer quant à la spécificité de la division sexuelle comme radicalement différente de toute autre division économique ou ethnique de l'humanité. L'un des arguments les plus couramment opposés aux partisans de la représentation à égalité des hommes et des femmes dans les fonctions de responsabilité politique est en effet celui de la « catégorie sociale ». Vous voulez 50% de femmes au Parlement, nous dit-on, mais alors combien de commerçants, de Français de couleur, de sourds-muets, etc. ? Votre revendication est irrecevable car elle s'oppose à la sacro-sainte universalité, qui veut qu'on élise des individus et non des représentants de telle ou telle communauté.

C'est oublier que les femmes ne sont ni une catégorie sociale ni une communauté. Elles sont l'un des deux genres dont s'est construite l'humanité, ou plus exactement encore, l'une des deux composantes du corps social, comme le dit justement le juriste Georges Debasch (Debasch, 1993 : 2). Elles traversent toutes les catégories sociales et toutes les communautés – d'où la non-pertinence de la notion de quotas, qui revient à considérer les femmes comme une minorité ; d'où l'exigence, aussi, de 50%, nombre symbolique, et non 53%, nombre réel actuel, soumis à variation. La parité des sexes ne remet donc pas en cause la représentation nationale au titre des individus. Simplement, elle révèle que le concept d'individu est genré, non neutre – la prétendue neutralité ne recouvrant à l'heure actuelle que du masculin, comme l'universalité (Gaspard, 1983 : 47-61).

Défis intellectuels, certes, que ces remises en cause des concepts fondateurs de notre démocratie, et de quelle taille ! Mais défis politiques, aussi, et bien concrets. Car de telles analyses, qui rompent à l'évidence avec les traditions du « camp du progrès », entrent également en contradiction avec les idéologies de la droite, qui – hormis la mouvance monarchiste et lepéniste – a « assimilé » les idéaux de la Révolution et s'en réclame. En

réalité, la contestation de cette philosophie et de cette histoire « officielles » des Droits de l'Homme, à laquelle presque tout le monde aujourd'hui communique, porte en germe une remise en cause sévère de la « démocratie » qui se pratique et qui se pense actuellement. Elle met en lumière qu'un régime qui empêche, dans les faits sinon dans les textes, l'accession au pouvoir de la moitié d'une nation *n'est pas une démocratie* ; que celle-ci reste à mettre en œuvre. Dans ce cadre, la lutte pour la parité apparaît comme un moyen extrêmement efficace de faire comprendre que nous ne nous situons ni dans l'acceptation du système (à quoi revient le mutisme sur les pratiques du pouvoir) ni dans son mépris (ce qui devient de plus en plus irresponsable face aux possibilités d'exploitation par l'extrême-droite du divorce entre le pays et sa classe politique), ni dans la confiance dans les capacités du système actuel à s'améliorer de lui-même (ce à quoi revient le refus de légiférer).

Recomposer le mouvement des femmes, repenser la non-mixité

Une telle tâche – refonder la démocratie – peut sembler titanesque, et bien au delà des moyens dérisoires du mouvement féministe, surtout en ses actuelles proportions. C'est oublier, justement, que le régime politique sous lequel nous vivons est en crise, et que nous ne sommes pas les seules à penser qu'il doit être redéfini, que les pratiques et les principes sur lesquels nous avons vécu jusqu'ici doivent être repensés. C'est la raison pour laquelle le mouvement pour la parité trouve des sympathisants, si ce n'est encore des alliés, un peu partout : à gauche comme à droite, parmi les femmes comme parmi les hommes, politisé-e-s ou non. Mais cette audience d'une partie de la population pour une revendication de caractère aussi révolutionnaire (on ne le répètera jamais assez) s'explique aussi par l'irruption de ce mot d'ordre au sein d'une société travaillée depuis plus de vingt ans par les féministes, et plus apte à entendre ce qui était autrefois inaudible. Cette conjoncture – légitimité croissante du droit des femmes au partage du pouvoir, et crise de la démocratie – est une chance historique pour le mouvement des femmes.

Ce serait une erreur, en effet, de penser que cette sensibilité nouvelle au scandale que constitue l'absence des femmes dans la sphère politique ne concerne que les partis politiques, ou que les femmes politiques ; et si les féministes doivent s'inscrire dans cette lutte, ce n'est pas seulement pour soutenir celles qui se lancent dans l'aventure partisane, ou pour qu'un jour elles leur « renvoient l'ascenseur », comme semble le penser Françoise Collin (Collin, 1993 : 138). Cette absence, ce scandale, concernent toute la société, puisqu'en régime démocratique les assemblées élues sont, en principe, non seulement l'émanation de la nation, mais son reflet, l'instance par laquelle celle-ci se donne à voir. Et c'est bien pour cette raison qu'il y a crise aujourd'hui, crise de la *représentation* : parce que les pays dits modernes, qui ont connu de si grandes mutations ces dernières décennies (parmi lesquelles, au premier chef peut-être, l'évolution de la « condition féminine ») ne se reconnaissent plus dans leurs classes politiques – mâles, blanches, âgées, soudées dans des complicités mafieuses et arc-boutées sur des clivages qui ne correspondent plus aux préoccupations des populations.

Cette question de la représentativité, et donc de l'adéquation ou de l'inadéquation des images renvoyées à un peuple par sa classe politique, est ici centrale. La sous-représentation actuelle des femmes crée un malaise, parce qu'elle est trop criante, mais elle légitime – et renforce – l'infériorité qui demeure dans bien des domaines, et cela jusque dans la tête des femmes elles-mêmes. À l'inverse, il est clair que l'instauration d'assemblées paritaires ne modifierait pas seulement la vie de quelques centaines de

femmes, mais bouleverserait l'image que toutes les femmes se font, et d'elles-mêmes, et de leur capacité à assumer des responsabilités publiques, à assumer du pouvoir – dans quelque lieu que ce soit. Nul doute que ces bouleversements, qui rendraient, si ce n'est caduques, du moins illégitimes, les discriminations persistantes, entraîneraient par ricochet d'autres mutations, par leur seule force symbolique.

Voilà beaucoup de raisons, et de bonnes raisons, pour que le mouvement féministe s'investisse dans cette mobilisation, et qu'il s'y ressource, lui qui cherche depuis tant d'années l'hypothétique « nouvelle vague » qui viendra relayer ses militantes fatiguées. Cette nouvelle vague est peut-être prête, même si elle ne vient pas de là où on l'attendait vainement (c'est-à-dire en postulant une répétition de notre propre histoire) : de la jeunesse contestataire. C'est plutôt de tous les horizons et de toutes les classes d'âge d'une France assez tranquille que semble en effet se lever aujourd'hui le mouvement de protestation. De nombreuses femmes, déjà, qui ne viennent pas des mêmes horizons politiques ou culturels, qui n'ont pas la même histoire, et qui n'ont pas d'accord global entre elles ni avec les féministes estampillées, sont aujourd'hui mobilisées pour battre en brèche la suprématie masculine et mettre un terme à leur/notre exclusion du champ politique, comme du champ économique et culturel. Et d'autres, plus nombreuses encore, sont mobilisables sur ce thème, qui constitue un enjeu majeur de la recomposition des paysages politiques aujourd'hui en Europe.

C'est la première fois, me semble-t-il, que de telles convergences sont possibles depuis les grandes alliances pour le droit au suffrage ; et d'une certaine manière c'est la même lutte, mais avec près d'un siècle de mieux : le temps d'expérimenter que l'égalité formelle ne résout pas la « question des femmes », que la démocratie refuse, frontalement (à l'époque) ou sournoisement (depuis cinquante ans) de les inclure dans son fonctionnement. C'est la première fois, me semble-t-il, que s'offre la possibilité concrète de dépasser le faux clivage réformistes/ révolutionnaires que nous ont légué – en nous divisant – la révolution russe et les ruptures en cascade qu'elle a provoquées, non seulement dans le mouvement ouvrier, mais dans le mouvement féministe. C'est la première fois, depuis la renaissance du mouvement dans les années 70, que l'occasion se présente de construire un grand front « démocratique » de femmes, autrement dit de sortir le féminisme contemporain de sa marginalité, certes radicale et « sans compromis » (encore que...), mais en même temps profondément fragilisante.

Nous avons besoin de cet élargissement, même s'il nous fait peur. La politique que nous devons mettre en œuvre pour continuer de transformer la société, celle qui « concilie action directe, travail sur les mentalités et inscription des effets des luttes dans les structures de l'État », nous ne la réaliserons pas entre féministes patentées, historiques ou non, mais avec toutes les femmes qui aujourd'hui en ont le désir, ce qui implique pour nous de profondes mutations dans nos pratiques et dans nos têtes. Dans nos pratiques, parce que ces femmes-là, qui sont disponibles de par la France – grâce au travail que nous avons effectué depuis vingt ans, je le répète – ne viendront pas nous chercher dans nos groupes tels qu'ils sont aujourd'hui. Il faut aller les trouver là où elles sont, et les convaincre là où elles vivent ; il faut mettre en œuvre des pratiques paritaires dans les lieux mixtes, professionnels ou militants, où nous sommes investies, afin de montrer que le partage à égalité des responsabilités entre hommes et femmes est possible et souhaitable ; il faut aller porter le débat là où se discute la recomposition du paysage politique pour faire éclater le scandale de l'absence des femmes, pour imposer l'idée de parité ; il faut en faire une pierre d'achoppement pour toutes les prochaines échéances électorales. Bref il faut sortir de l'invisibilité, reprendre le chemin des réunions, des meetings, des associations où l'on n'est pas « entre soi », entre

convaincues, et cela il faut le faire non pas individuellement, mais comme élément d'une tactique d'ensemble.

C'est à ce prix qu'on rencontrera – qu'on rencontre déjà, pour celles qui le font – beaucoup d'autres femmes qu'on ne connaissait pas et qui sont sur la même longueur d'ondes que nous, du moins sur cette question-là. Dans la plupart des cas ces rencontres ont lieu dans des réunions mixtes, et cela ne doit pas nous faire peur non plus. D'abord parce que les temps ont changé, pour tout le monde : nous sommes capables, aujourd'hui, d'y imposer notre parole, et les hommes sont capables de nous laisser parler (même si la plupart d'entre eux ne sont toujours pas capables de nous entendre). Ensuite parce que nous devons aussi convaincre, si ce n'est les hommes, du moins des hommes, de la justesse de nos revendications, sans quoi elles n'aboutiront pas – c'est encore une de ces évidences qu'il faudra bien finir par admettre... Cela dit le changement passera par les femmes, comme toujours, et par leur capacité à produire un mouvement sur ce terrain là. Aussi les « rencontres », fortuites ou répétées, que nous pouvons avoir dans ces réunions mixtes avec celles qui sont mobilisées pour le partage du pouvoir ne doivent-elles pas en rester là : nous devons nous réunir avec elles de manière non-mixte, afin d'approfondir avec elles nos réflexions, nos analyses et nos liens, afin d'envisager des actions communes – afin de construire, avec elles, un grand mouvement de femmes.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit, et non du grossissement indéfini du mouvement très radical que nous avons connu : non pas rallier ces nouvelles femmes derrière notre panache blanc, mais assumer notre place (d'aile radicale) au sein d'une nouvelle nébuleuse, forcément plus large, plus diversifiée, plus hétérogène idéologiquement, sociologiquement et politiquement que l'ancien MLF. Mutation stratégique, donc. Mais mutation culturelle aussi, révolution culturelle même, parce que de tels changements impliquent de reconnaître (autrement qu'en principes) la complémentarité des approches, des capacités, des goûts et même des places de chacune dans la société ; d'admettre que certaines sont plus à même ou plus désireuses d'intervenir dans la rue, d'autres dans les partis, d'autres dans les universités, d'autres dans les institutions, d'autres encore dans les églises, sans que les unes soient meilleures que les autres, sans qu'un domaine d'intervention soit plus prestigieux que les autres... Plus profondément, cela nécessite de rompre avec la peur, la méfiance, la rivalité, la haine parfois qui sous-tendent une bonne partie de nos relations entre femmes, comme entre groupes de femmes, depuis que le concept de « sororité » a sombré dans les déchirements individuels, les scissions et les procès... Tout un travail de l'inconscient, tout un travail politique, qui est déjà en marche, nous attend là, qui ne sera pas simple à accomplir.

Différence ou égalité ? repenser les anciens clivages

Le débat sur la différence ou l'égalité qui rebondit à l'occasion de la parité me semble une bonne illustration du chemin qu'il reste à parcourir dans ces diverses mutations. Curieusement en effet, c'est au nom de l'égalitarisme que contiendrait le mot d'ordre de parité que certaines « différentialistes » refusent de s'engager dans ce combat, alors que certaines « égalitaristes » en font autant au nom du différencialisme qu'il impliquerait fatalement ! De fait, la parité pose sous de nouveaux angles ce vieux débat, et exige qu'on le regarde avec des yeux neufs.

La première chose à faire, dans ce domaine est certainement un bilan – non pas des positions théoriques, ce n'est pas le lieu ici⁴, mais des implications pratiques de ces diverses positions. N'est-il pas temps d'admettre, en effet, que la plupart des « égalitaristes » du mouvement féministe des années 70 n'ont, pas plus que les autres, mené de véritables luttes sur le terrain de l'égalité (égalité des droits ; égalité des formations et d'accès aux professions ; égalité des salaires, ou plutôt *équivalence* des salaires, comme l'ont bien compris les Américaines) ? Que la plupart des « différentialistes » n'ont, pas plus que les autres, réclamé de droits particuliers pour les femmes (salaire maternel, mesures familialistes) ni prôné un pacifisme réactionnaire ? Car il existe bel et bien un clivage politique majeur entre ceux (et celles) qui pensent que les femmes doivent conquérir dans la société les mêmes places que les hommes, et ceux (et celles) qui estiment que, leur « nature » étant différente, elles doivent assumer d'autres rôles. Mais ce clivage *n'est pas à l'intérieur du mouvement féministe* : il est entre la majeure partie de la société française d'un côté, et ses fractions les plus réactionnaires de l'autre – il s'agirait d'en prendre acte. Et de prendre acte que, là aussi, le clivage classique entre la droite et la gauche n'est pas toujours opérationnel, comme l'ont montré les positions prises à l'occasion de la suppression de l'interdiction du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie.

A vrai dire, le débat entre différence et égalité que nous menons depuis des lustres est resté un débat théorique (et passionnant) dans le meilleur des cas, mais, le plus souvent, avant tout un dialogue de sourdes. Pour des raisons qui tiennent à l'histoire du mouvement, à son organisation en tendances et à ses luttes internes, des camps ennemis se sont dessinés à partir de ce qui n'était pas de véritables politiques divergentes – excepté en ce qui concerne le groupe Psychanalyse et Politique⁵. Ce qui était en jeu, ce qui reste en jeu, ce sont le plus souvent des projets de société différents, certaines visant un monde fait d'individu-e-s, où la différence sexuelle ne serait plus qu'une parmi d'autres, et d'autres rêvant d'un monde profondément bi-catégorisé, où pourraient enfin s'exprimer féminité et masculinité (valeurs *égales*, auxquelles elles croient). Et ce qui était théorisé, ce qui continue d'être théorisé, ce sont le plus souvent, *pour toutes*, des histoires personnelles différentes, des constitutions d'identité différentes, certaines se trouvant bien, ou relativement bien, dans les normes où elles ont été élevées (la féminité) et désirant les aménager, les rendre vivables sans humiliation, d'autres s'y sentant comme dans une prison et ne cherchant qu'à s'en débarrasser⁶.

La seconde chose qu'il convient de réaliser est que, pour la plupart des femmes qui ne sont pas familières avec ce débat, les deux positions ne se situent pas du tout au même niveau et donc sont parfaitement conciliables. Celles qui militent ou qui se prononcent

⁴ Voir, à ce sujet, les articles de Naomi Shor, Christine Planté, Marcelle Marini, in Féminismes au présent, Paris, L'harmattan, 1993.

⁵ L'existence et les pratiques de ce groupe, antiféministe dans son discours et ses actes envers le mouvement, mais lui-même compris comme féministe par l'extérieur du mouvement (car agissant, lui-aussi, pour l'émancipation des femmes en général et non pour le compte de la réaction), a certainement été pour beaucoup dans le durcissement des positions ; sa participation au mouvement pour la parité continue de troubler les esprits, et d'empêcher certaines féministes de considérer la revendication en soi, et non en fonction de qui la soutient.

⁶ Je rejoins ici les analyses de Christine Planté, qui semble toutefois n'admettre la chose que pour les différentialistes lorsqu'elle écrit, en appelant à davantage de tolérance envers leurs idées: « on peut aussi essayer d'entendre ou de comprendre ce qui se dit et résiste dans les discours de la différence, effort qui demande de prendre en considération l'expérience historique et subjective des sujets de ces discours, dont les analyses et modélisations abstraites font souvent bon marché » (« Questions de différences », in Féminismes au présent, op. cit., p. 121).

pour la parité croient, à l'évidence, qu'il est temps qu'une égalité véritable soit instituée entre les deux sexes, et elles sont prêtes à agir pour cet objectif. En même temps, elles disent volontiers que l'exercice égalitaire du pouvoir permettrait l'expression (qu'elles estiment positive) de la « différence » des femmes, ce qui veut dire d'une part la prise en compte de leurs problèmes spécifiques, et d'autre part la reconnaissance d'un certain « style féminin », certes indéfinissable, mais auquel elles ne sont pas prêtes à renoncer. Et si on les pousse dans leurs retranchements, elles justifient l'exigence de parité par la nécessité d'exprimer le « féminin de l'humanité », et ce féminin par une « nature biologique » différente. Y a-t-il lieu de s'étonner ? N'est-il pas normal que, sans même qu'elles soient poussées dans leurs retranchements, les femmes qui n'ont pas réfléchi à toutes ces questions (ce débat intellectuel ayant été limité à un petit nombre) débitent autre chose que... des idées reçues, de l'idéologie dominante ? N'en faisons-nous pas autant, avant que des femmes (Simone de Beauvoir, entre autres) nous apprennent à penser autrement ? Est-ce une raison pour les mépriser, ou pour les classer définitivement du côté des ennemies ? N'est-il pas plus judicieux de les faire bénéficier des analyses que les féministes ont forgé sur cette question ? La plupart n'y sont pas hostiles, au contraire.

Cela dit, nous ne pouvons pas seulement penser qu'elles se trompent, ou qu'elles n'ont pas encore tout compris. Si l'explication par la « nature » pêche à l'évidence, et doit être combattue (parce que productrice de nouvelles normes aliénantes et discriminantes), la réalité des deux revendications – faire prendre en charge les « problèmes des femmes » et se faire accepter telles qu'on est – doit être entendue. Disposer d'autant de femmes que d'hommes dans les instances de décision, c'est en effet permettre que des sujets tels que l'avortement, la contraception, la violence conjugale, la prise en charge des enfants (en cas de divorce notamment), le chômage, le droit au travail, et tant d'autres questions qui concrètement touchent en priorité les femmes, soient intégrés parmi les autres domaines où intervient le législateur. A l'évidence ils ne le sont pas aujourd'hui, et il est à parier que, lorsque des assemblées élues ne seront plus dominées de façon écrasante par les hommes, ils le seront. Mais peut-on encore dire que ces questions sont des « problèmes spécifiques » des femmes, ne concernent qu'elles ? N'est-ce pas, tout simplement, des problèmes de la société, qui concernent les hommes autant que les femmes ? Et la parité – le fait d'imposer ces débats dans les instances dirigeantes du pays – n'est-elle pas le meilleur moyen d'en faire prendre conscience à l'ensemble du corps social ?

Quant au « style féminin »... ne l'avons-nous pas toutes pratiquées, avec nos banderolles colorées, nos interventions irrespectueuses, notre manière de mélanger l'affectif et le rationnel ? Pourquoi le renierions-nous quand nous l'entendons revendiquer par d'autres ? Une fois de plus, le danger n'est pas d'en reconnaître l'existence, mais de le fonder « en nature ». Les femmes, pour l'instant, du moins dans leur grande majorité, ne possèdent pas les codes masculins du pouvoir, même celles, apparemment, qui sont passées sous toutes les fourches caudines des partis politiques ; cela s'explique historiquement et non biologiquement – c'est un message que nous pouvons délivrer, qui est tout à fait recevable et qui d'ailleurs est bien reçu. Par ailleurs il faut bien comprendre que ce « style féminin » n'est perçu comme tel que parce que les femmes sont ultra minoritaires sur la scène publique : si nos gouvernements, si nos chambres représentatives, si toutes nos instances dirigeantes (politiques, mais aussi professionnelles, syndicales, associatives...) étaient composées d'autant de femmes que d'hommes, parlerait-on encore, et encore longtemps, d'un « style féminin » ? Des éléments de ce style ne seraient-ils pas adoptés par certains hommes (de même que

certains hommes se sont mis aux cheveux longs, aux boucles d'oreilles, aux habits chamarrés, aux soins à donner aux enfants – toutes choses qui passaient, il y a encore trente ans, pour purement féminines) ? Ne verrait-on pas, alors, qu'à l'évidence toutes les femmes ne se ressemblent pas, que tous les hommes ne se ressemblent pas, que les différences ne sont pas entre les sexes, mais entre les individu-e-s ?

La parité, *au bout du compte*, semble donc bien davantage un combat pour l'extinction de la différence sexuelle comme critère majeur d'identification des individu-e-s, que pour son accentuation, même si elle exige, *dans un premier temps*, pour être mise en place – inscrite dans la loi – une phase de reconnaissance, et donc d'exacerbation possible, de la différence. Mais de la différence instituée historiquement, politiquement, et non de la différence biologique entre les deux sexes – à nous d'expliquer ça. Et d'expliquer qu'au terme, probablement bien long, du processus, quand « homme » et « femme » ne fera plus de différence (politique, sociale, symbolique), la loi ne servira plus à rien, qu'on pourra l'oublier. Pour que les femmes puissent devenir les égales des hommes, il faut d'abord admettre qu'elles ne le sont pas. Plutôt que d'une Constitution qui proclame l'égalité entre les sexes⁷, nous avons besoin d'une loi qui la réalise.

*

Postuler qu'une loi puisse « réaliser l'égalité » peut prêter à sourire. N'est-ce pas d'une grande naïveté ? N'est-ce pas laisser croire, une fois de plus, qu'une disposition juridique résoudra ce qui est de l'ordre de la domination (du côté des hommes), et de l'aliénation (du côté des femmes) ? Non pas. D'abord, nous l'avons dit mais il convient de le répéter, c'est en termes de dynamique qu'il faut concevoir cette mobilisation : il est clair que nous ne conquerrons pas ce droit d'un coup de baguette magique mais dans une lutte, qui implique mouvement, qui implique avancées (matérielles et idéologiques). Ensuite, il n'est pas question de dire que le partage du pouvoir politique induirait, *de facto*, la fin de l'oppression des femmes : il y aura d'autres combats à mener, qui seront plus longs, notamment en ce qui concerne le partage de l'argent, du travail, ou du temps libre. Ce dont il est question, c'est de renverser la vapeur : de ne plus penser le politique comme « dernier bastion » à prendre, ou qui tomberait tout seul, quand tout le reste aura été conquis, mais de le concevoir comme un moyen d'accélérer formidablement le processus de libération des femmes, non seulement par les dispositions concrètes que des assemblées paritaires pourraient prendre en leur faveur, mais aussi par les modifications d'images qu'elles induiraient, par l'effet de légitimité qu'elles créeraient, qui donneraient aux autres femmes la force d'engager d'autres combats, sur d'autres terrains.

Cette accélération tombe sous le sens, et ce qu'elle implique donne un peu le vertige. Qu'on puisse entrevoir, en effet, si ce n'est la fin de l'oppression des femmes, du moins, peut-être, le début de la fin, ou l'outil permettant d'amorcer le début de la fin, introduit des ruptures radicales, voire des abîmes dans nos façons de penser la lutte des femmes, et de nous penser nous-mêmes. Cela rompt avec les scénarios plus ou moins inavoués que nous avons dans la tête, selon lesquels le deuxième sexe, opprimé « depuis toujours », le sera encore vraisemblablement dans quelques millénaires. Oserons-nous penser d'autres scénarios ? Oserons-nous les mettre en chantier ? Cela rompt également avec l'équation « femmes = victimes, exclues, minorisées, appropriées... », qui est

⁷ « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme » (Préambule de la Constitution de 1946, repris en 1958).

opérante comme analyse conceptuelle et politique, mais mortelle comme productrice d'identifications, de justifications. Oserons-nous renoncer à ces images, renoncer au statut d'exclues, au « confort » frustrant, mais réel, de l'irresponsabilité, qui permet de rejeter sur les hommes les raisons de nos malheurs ou de la folie du monde ? Sommes-nous prêtes à exercer le pouvoir (à quelque niveau que ce soit), à décider, à endosser, à assumer devant les autres les conséquences de nos décisions, à cogérer le destin de l'humanité ?

Nul doute que des femmes, individuellement, y soient prêtes – il y en a toujours eu pour l'être. La question n'est pas là : elle est que des femmes soient décidées, collectivement, en tant que force politique, en tant que mouvement, à imposer le droit des femmes, de toutes les femmes, à décider du sort de la Cité. C'est là qu'il faudra travailler, et que les féministes ont à jouer un rôle déterminant. Travail d'organisation, certes, travail de sensibilisation de la société aussi, mais surtout travail sur nous-mêmes, pour construire ce qui nous manque le plus, sans doute, à l'heure actuelle : la conviction de la légitimité des femmes à partager le pouvoir avec les hommes, jusqu'au plus haut niveau. « On ne mendie pas un juste droit, on se bat pour lui », proclamions-nous il y a tout juste vingt ans, à propos du droit à disposer de notre corps. Il reste, en ce qui concerne le pouvoir politique, à nous persuader qu'il s'agit bien, là aussi, d'un *droit* imprescriptible, d'un « juste droit », et à nous donner les moyens de nous battre pour lui.

Éliane Viennot, automne 1993

Références

- Collin, Françoise (1993). « La parité : une autre démocratie pour la France ? » *Les Cahiers du GRIF* 47, p. 137-141.
- Debasch, Georges (1993). Interview. *Parité-Infos* 3 (sept. 93), p. 1-2.
- Delphy, Christine (1984). « Les femmes et l'Etat », *Nouvelles Questions Féministes* 6-7, (printemps 1984), p. 5-19.
- Fraisse, Geneviève (1989). *Muse de la Raison : La démocratie exclusive et la différence des sexes*. Aix-en-Provence, Alinéa.
- Gaspard, Françoise (1983). « De la mixité à la parité, le politique comme lieu de l'entrée des femmes dans l'universel ». *Cahiers du CEDREF* 3 (« Sexisme et exclusions »), p. 47-61.
- Gaspard, Françoise (1994). « De la parité : genèse d'un concept, naissance d'un mouvement », ce numéro.
- Knibiehler, Yvonne (1984). « Chronologie et histoire des femmes ». In Perrot, Michelle, *Une Histoire des femmes est-elle possible ?* Paris, Rivages, p. 49-58.
- Haase-Dubosc, Danielle et Éliane Viennot (1991). *Femmes et Pouvoirs sous l'Ancien Régime*. Paris, Rivages.
- Picq, Françoise (1993). *Libération des femmes, Les années mouvement*. Paris, Le Seuil.